

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RUBRIQUE 1

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Cette FDS est conforme à la directive européenne 91/155 et à ses amendements jusqu'à l'amendement 2001/58/CE

PRODUIT	Nom du produit:	TR-102-104-108
	Description du produit:	agent de démoulage
	Application :	dégagement de moule

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

Fournisseur: *STOPP*
5 rue Pavlov – ZAI des Bruyères
78190 – TRAPPES EN YVELINES – FRANCE

N° de téléphone en cas d'urgence (24h/24)	00 1 703 527 3887
N° du fournisseur (standard)	+33 1 30 96 00 26
Courriel	info@stopp.fr

RUBRIQUE 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :

Classification de la matière : Inflammable

Classification de la matière selon la réglementation 1272/2008

Danger physique

Solide inflammable : catégorie 2 – H 228 – Solide inflammable

Danger pour la santé

Irritation/corrosion de la peau : catégorie 2 – H 315

Atteinte d'organes spécifiques : exposition unique : catégorie 3 – effets narcotiques – H336

Danger d'inhalation : catégorie 1 – H304

Danger environnemental

Danger pour l'environnement aquatique à long terme : catégorie 2 – H411

Résumé des dangers

Dangers physiques : hautement inflammable

Dangers pour la santé : irritant pour la peau. Peut entraîner de dommages aux poumons en cas d'inhalation. Les vapeurs peuvent entraîner des somnolences et des vertiges. L'exposition occasionnelle avec le mélange peut entraîner des effets sur la santé

Danger pour l'environnement : toxique pour l'environnement aquatique, peut causer des effets à long terme à l'environnement aquatique

STOPP

Equipements & Outillages Composites

Dangers spécifiques : les vapeurs peuvent créer un mélange explosif avec l'air

Principaux symptômes ; démangeaisons, brûlures, rougeurs, atteinte des yeux. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue des vertiges et des nausées.
Ne pas vomir ni respirer

Etiquetage selon la réglementation 1272/2008

Contient : alcools minéraux

Pictogrammes de danger :



Mot d'alerte : DANGER

Mentions de danger :

H228 : matière solide inflammable

H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 : provoque une irritation cutanée

H336 : peut provoquer somnolence ou vertiges

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mentions de prudence :

Prévention :

P210 : tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes – ne pas fumer

P240 : mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

P280 : porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P273 : éviter le rejet dans l'environnement

P261 : éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P271 : utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Précautions :

P305+P351+P338 : en cas de contact avec les yeux : enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées – rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes

P370+P378 : en cas d'incendie : utiliser de la poudre, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche pour l'extinction

P303+P353+PP361 ; en cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

P391 : recueillir le produit répandu

P304+P340 : en cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P312 : appeler un centre anti-poison ou un médecin en cas de malaise

P332+P313 : en cas d'irritation cutanée, consulter un médecin

P362 : enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P337+P313 : si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

Stockage

P403+P235 : stocker dans un endroit bien ventilé – tenir au frais

P405 : garder sous clé

Elimination

P501 : éliminer le contenu/récipient en respectant les réglementations en vigueur

RUBRIQUE 3

COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION :

Nature chimique : mélange de solvants

Composants présentant un danger :

Solvant minéral – 70/80% - n°CAS 64742-88-7 – N° enregistrement REACH : 05-2116350757-37-0000

Classification CLP : liquide inflammable 3. H226

Toxique par inhalation 1. H304

Irritant pour la peau 2, H315

STOT SE 3 : H336

STOT RE 2 : H373

Effet chronique sur l'environnement 2 : H411

Cire de carnauba – 10/15% - n° CAS 8015-86-9

Siloxane polyalkyl – 5/10% - n° CAS 63148-62-9

Polyéthylène oxydé – 1/5% n° CAS 68441-17-8

RUBRIQUE 4

MESURES DE PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LES YEUX

Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (minimum 15 minutes)

Consulter un ophtalmologiste

CONTACT CUTANE

Oter tout vêtement ou chaussure souillés

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse

En cas de rougeur ou irritation, consulter un médecin

INGESTION

Ne jamais faire vomir

ne rien donner à boire

consulter un médecin

INHALATION

Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air

En cas de malaise, appeler un médecin

RUBRIQUE 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2), mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés : eau pulvérisée

Dangers spécifiques : Liquide inflammable : lors de la combustion, dégagement possible de vapeurs toxiques

Méthodes particulières d'intervention : endiguer et contenir les fluides d'extinction (produit dangereux pour l'environnement)

Intervenir avec un matériel de protection respiratoire approprié

Protection des intervenants : protection complète du corps, appareil de protection respiratoire approprié

RUBRIQUE 6

MESURES APRES FUITE OU DEVERSEMENT ACCIDENTEL

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES

Eviter le contact avec la peau et les yeux
Ne pas respirer les vapeurs
Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition
Ne pas fumer
En cas d'épandage sur la voie publique, informer rapidement les autorités compétentes
Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections suivantes : appareil de protection respiratoire approprié, vêtements couvrants étanches

PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Endiguer et contenir le déversement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les rivières

Méthodes de nettoyage :

Absorber l'épandage avec une matière absorbante inerte (sable ou terre)

Décontamination :

Laver le reliquat non récupérable à grande eau

Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur

RUBRIQUE 7

MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Porter un équipement de protection individuel.

Eviter de respirer les vapeurs à concentration élevée.

Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé ou répété avec la peau.

Ne pas goûter ni avaler. Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Se laver abondamment après toute manipulation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles, ne pas fumer. Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, d'une source d'ignition ou d'inflammation.

Protéger le produit contre la lumière directe

Tout le matériel utilisé pour la manutention de produit doit être mis à la terre

Utiliser des outils anti-étincelles et de l'équipement anti-déflagrant.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Lors de la manipulation, ne pas boire, manger ou fumer

STOCKAGE

Mesures techniques : le sol du dépôt doit être imperméable, incombustible et disposé de manière à constituer des bacs de rétention afin d'éviter toute fuite de matière.

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé, dans un récipient fermé, à l'abri de toute source de chaleur et de toute source d'ignition. Conserver hors de portée des enfants

RUBRIQUE 8

CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIEU DE STOCKAGE

Le lieu de stockage doit être bien ventilé avec des trappes de désenfumage

Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de stockage. Utiliser des chaussures de sécurité

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Pas de substances avec valeur limite d'exposition dans le mélange

YEUX

Lunettes de sécurité

PEAU

Porter des gants de protection en caoutchouc butyle

VOIES RESPIRATOIRES

Appareil de protection respiratoire approprié

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS

Vêtements de protection

MOYENS COLLECTIFS D'URGENCE

douche de sécurité

rince-oeil

MESURES D'HYGIENE

Se laver les mains après toute la manipulation

ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail

RUBRIQUE 9

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques et chimiques typiques sont indiquées ci-dessous. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur indiqué en Rubrique 1.

INFORMATIONS GENERALES

Etat physique : cire solide

Couleur : variable

Odeur : de type hydrocarbures

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTE, LA SECURITE ET L'ENVIRONNEMENT

Point d'ébullition / Intervalle :

Point éclair : <38°C (estimé)

Densité relative (eau =1) : <= 1 (estimé)

Densité de vapeur :

Taux d'évaporation :

Solubilité dans l'eau : négligeable

Taux d'évaporation :

RUBRIQUE 10

STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE : Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de manipulation à température ambiante

CONDITIONS A EVITER : flammes, chaleur, décharge électrostatique

MATIERES INCOMPATIBLES : Oxydants forts, acides forts, atmosphères humides, eau

PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Inhalation : Peut entraîner une irritation des voies respiratoires, les vapeurs peuvent causer des vertiges et des somnolences

internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

RUBRIQUE 16

AUTRES INFORMATIONS

Informations complémentaires : cette fiche a été réalisée en conformité au règlement REACH

Restrictions d'emploi : ce produit ne doit pas être utilisé pour des applications autres que celles indiquées au paragraphe 1

Mentions de danger de la rubrique 2 :

H226 : liquide et vapeurs inflammables

H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 : provoque une irritation cutanée

H319 : provoque une sévère irritation des yeux

H336 : peut provoquer somnolence ou vertiges

H373 : risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance de COS, exactes et fiables à la date de publication. Ces informations et les recommandations sont basées sur les connaissances de COS et demeurent à titre indicatif. Il est de la responsabilité du client de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si le client reconditionne le produit, il est de sa responsabilité d'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires sont à disposition des manipulateurs. Sous réserve d'erreurs de traduction de l'anglais vers le français